

Une pâleur livide sur les joues et sur les lèvres, un éclat fiévreux dans ses yeux, dans ses narines dilatées et frémissantes, trahissaient la violence des passions qu'elle s'efforçait de comprimer.

Sa voix était basse, mais péniblement distincte. C'était la voix de quelqu'un qui pèse chacune de ses paroles, parce qu'il en connaît la portée. C'était la voix, lente qui précède la tempête; c'était la voix du juge qui prononce une sentence.

— Cet homme mourra ! dit-elle.

Pour la première fois, durant leur entrevue, le Javanais ne se posséda pas, et on lut son bonheur dans l'éclat diabolique qui illumina tout son visage.

— Cet homme doit mourir, et il mourra, dit-elle. Il a insulté le dieu de notre race; il a dégradé le nom de notre tribu. Oui ! Jaguarita, à mes mains a été léguée la vengeance de Japura; sur ma tête est le salut de notre race. Humble prêtre j'ai quitté les autels de Java; mais quand j'aurai arrosé leurs cendres du sang de notre ennemi, je deviendrai Panatam Dalio, le nouveau chef de notre tribu.

L'Indienne, qui semblait transformée, tira une dague de sa ceinture, et en baisa la lame, et regardant sa sœur avec des yeux flamboyants.

— Je le jure, dit-il, comme je l'ai juré quand, le front dans la poussière, je reçus la bénédiction de nos prêtres; cet homme mourra !

— C'est juste, répliqua Jaguarita, avec fermeté, mais ce n'est pas par tes mains.

— Par lesquelles, donc ?

— Par les miennes.

— Quand ? demanda le Javanais, vivement, et en faisant un pas vers elle. Il est à Moidrey, en ce moment, s'il n'est pas déjà sur la route de Mortagne ?

L'Indienne frissonna.

— Quand ce capitaine doit-il venir saisir sa proie ?

— Demain, à minuit.

Levant le bras, Jaguarita indiqua une porte.

— Laisse-moi, dit-elle; laisse-moi, mon frère; tu as ma promesse, et je voudrais être seule.

Kalu allait obéir, mais, mu par une pensée soudaine, il s'arrêta, et fixa ses yeux perçants sur l'Indienne.

— J'ai ta promesse, dit-il; mais tu as avoué que tu as de l'affection pour cet homme. Je voudrais avoir ton serment.

Il ôta une espèce d'amulette de son cou, sur laquelle étaient gravés quelques caractères mystiques, et l'étendit vers elle.

D'une main ferme, elle le prit et le porta à ses lèvres.

— Je le jure, dit-elle, par la foi de nos pères.

Kalu s'inclina, comme s'il eût salué une prêtresse dans l'exercice de ses fonctions solennelles, et, après avoir repris l'amulette, quitta l'appartement.

Il n'eut pas plutôt disparu que toute la fermeté de Jaguarita s'évanouit, et elle se jeta sur le parquet, en proie à la douleur et au désespoir.

— Mourir ! oui, il doit mourir, lui, si fort et si brave ! nous mourrons tous deux !

Elle tressaillit et écouta; au même moment Saleck se leva et fit entendre un grognement qui n'était ni de plaisir ni de menace.

(A continuer.)

AVIS

LES Exécuteurs testamentaires de feu Messire Ls. Parant, curé de St. Jean Port-Joli, prient ses débiteurs de prendre des arrangements et ses créanciers de filer leur compte sans délai, afin de clore les affaires de la succession le plus tôt possible. S'adresser pour cela, sur les lieux, à M. Olivier Parant, un des exécuteurs testamentaires soussignés. La vente sera annoncée plus tard.

F. X. DELAGE, Ptre.
F. BUTEAU, Ptre.
O. PARANT.

19 janvier 1871.

A VOINE DE NORVÈGE à vendre à Ste. Anne de la Pocatière, à l'imprimerie de la *Gazette des Campagnes*; à St. Jean Port-Joli, chez M. Octave Dubé, cultivateur. Ceux qui désirent se procurer de cette avoine pour semence, devront profiter du bon marché. Elle se vend 3s. 9d. par minot de 34 livres. Au printemps prochain, elle se vendra le double du prix actuel.

NOTRE-DAME DE LOURDES

PAR HENRI LASSERRE.

Ouvrage honoré d'un bref spécial adressé à l'auteur par Sa Sainteté le Pape Pie IX. Trente-sixième édition, autorisée par Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque de Montréal et ornée de deux belles gravures. Un beau volume in-8 de 352 pages, venant d'être publié par MM. J. B. Rolland et fils, libraires à Montréal. Prix : broché, 75 centims; relié, \$1.00; avec addition de 12 centims si le volume doit être expédié par la poste. On peut au même prix se procurer ce volume à Ste. Anne de la Pocatière, chez F. H. Proulx, libraire.

Traité élémentaire de Matière Médicale

ET

1870

GUIDE PRATIQUE

1870

des Sœurs de Charité de l'Asile de la Providence publié sous le patronage des Professeurs de Médecine et de Chirurgie, Faculté de Médecine de l'Université Victoria, Montréal. Seconde édition. Montréal, Ersebe Sénécal, Imprimeur-relieur et éditeur, rue St. Vincent, Nos. 6, 8 et 10.

Le volume, format grand in octavo, est de 1500 pages environ. Prix : Pour chaque souscripteur, volume relié, \$4; pour non souscripteur, relié, \$4.

L'ouvrage paraîtra dans le cours du mois de décembre courant. Les lettres devront être adressées à Sœur Mechilde du Saint Sacrement, Asile de la Providence, rue Ste. Catherine Montréal.

R. MORGAN, MARCHAND DE MUSIQUE, ETC., à Québec, rue St. Jean,

Offre en vente *La dernière romance française* :

J'AIME!! JE SUIS AIMÉ!!!

Romance par Alexandre Richardt, auteur de la jolie romance "O belle étoile ! O chère amie !"

22 décembre 1870.

AUX INVENTEURS

AGENCE GÉNÉRALE pour Brevets d'Invention, Droits d'Auteur, Marques de Commerce, Concessions de brevets, etc., etc. Dessins de tout genre exécutés avec soin sous le plus court délai.

La correspondance peut se faire en français, en anglais ou en allemand.

12 avril 1870.

O'CONNOR & WALKER,

No. 2, rue Rideau, près du Pont des Sapeurs.

Que chaque abonné nous fasse parvenir ce qu'il nous doit pour abonnement, et au 1er avril nous serons en état de pouvoir augmenter la *Gazette des Campagnes* de QUATRE pages que nous consacrerons entièrement à la littérature, laissant les huit autres pages pour l'agriculture. Ainsi vous n'aurez pas à y perdre en payant immédiatement vos arrérages d'abonnement à la *Gazette des Campagnes*.